

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/130

**Objet : Versement anticipé de la subvention 2023 à l'association Cassel Cyclisme
Organisation pour l'organisation des Championnats de France de cyclisme sur route en 2023**

Séance du mardi quinze novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente

Titulaires présents (56) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER - Brigitte GALLI – Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Pierre GRANDGENEVRE – Nathalie BAUCHART – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Jacques NUNS – Philippe MASQUELIER – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Catherine DEPELCHIN – Pascal DECOOPMAN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Jean-Michel PLAETEVOET – Yves DELFOLIE – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Franck MEURILLON – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT – Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Dorothee DEBRUYNE – Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE – Anne VANPEENE – Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Suppléants présents (3) : Danielle MAMETZ par Laurent DENIS – Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Sandrine KEIGNAERT par Francis BEVE

Procurations (19) : Arnaud DEVILLEZ à Pierre GRANDGENEVRE – Gilles DEVIENNE à Sophie SPATOLA – Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI – Marc DENEUCHE à ~~Nathalie BAUCHART~~ – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Caroline LANDTSHEERE à Jean-Luc DEBERT – Florence BRISBART à Philippe GRIMBER – Bernard DENTENER à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Michel DUHOO à Valentin BELLEVAL – Sophie ANDRE à Jean-Pierre BAILLEUL – Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE à Régis DUQUESNOY – Céline INGELAERE à Anne VANPEENE – Jean-Luc BARET à Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS à Dorothee DEBRUYNE – Eric SMAL à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.



**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/130

Objet : Versement anticipé de la subvention 2023 à l'association Cassel Cyclisme Organisation pour l'organisation des Championnats de France de cyclisme sur route en 2023

Vu la délibération n°2021/151 du conseil communautaire en date du 23 novembre 2021 relative à la candidature de la CCFI à l'organisation des Championnats de France de cyclisme sur route 2023,

Considérant la délibération n°2022/024 du 15 mars 2022 portant adoption du budget primitif de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure concernant l'année 2022,

Vu la convention signée avec la Fédération Française de Cyclisme ;

L'association Cassel Cyclisme Organisation a sollicité la CCFI, la Ville de Cassel et la Ville d'Hazebrouck afin de se porter candidate à l'organisation des Championnats de France de cyclisme sur route de 2023.

Le 6 janvier 2022, la Fédération Française de Cyclisme sur route a attribué l'organisation des championnats de France de cyclisme sur route 2023 (du 22 au 25 juin) aux communes d'Hazebrouck et de Cassel.

Afin de mener à bien cet événement et le déroulement de la manifestation, l'association avait sollicité la participation financière de la CCFI à hauteur de 122 000 euros. Cette participation a fait l'objet d'une délibération lors du conseil communautaire du 15 mars 2022, qui prévoyait un versement de cette subvention sur deux ans.

Le coût prévisionnel total de la manifestation est estimé à 650 208 euros HT soit 804 900 euros TTC.

La participation financière publique totale sollicitée est de 342 000 euros avec des demandes en cours ou à venir de :

- 30 000 euros auprès de la Ville de Cassel ;
- 30 000 euros auprès de la Ville d'Hazebrouck ;
- 80 000 euros auprès du Département du Nord ;
- 80 000 euros de la Région Hauts-de-France.

La Région Hauts-de-France ne délibérera qu'en mars 2023 sur le montant de la subvention attribué pour l'organisation de cet événement.

Par conséquent, pour faire face aux obligations de l'association et en tant que collectivité garante de l'évènement, il est proposé d'avancer le versement de la subvention prévue en 2023.

Il vous est donc proposé :

- de modifier la délibération n°2022/031 en date du 15 mars 2022 en avançant en 2022 le versement de la subvention d'un montant de 61 000 euros, initialement prévue en 2023, à l'association Cassel Cyclisme Organisation,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à cette délibération.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 15 novembre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Valentin DELLEVAL

